



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf.: ES AN 1/6 - 0238

le 10 avril 2014

Objet: Réunion Extraordinaire du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/EO) (Lusaka, Zambie, 3-4 juillet 2014)

Suite à donner: Bien vouloir confirmer votre participation au plus tard le 30 mai 2014

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe régional de planification et de mise en œuvre (APIRG) tiendra une réunion extraordinaire (APIRG/EO) du 3 au 4 juillet 2014 à Lusaka, à l'aimable invitation du Département de l'Aviation Civile de la Zambie. Votre Administration/Organisation est invitée à prendre part à cette importante réunion.

2. Comme vous le savez, à sa dix-neuvième réunion (APIRG/19, Dakar, Sénégal, 28-31 octobre 2013), l'APIRG a formulé sa Décision 19/48 ainsi libellée:

DÉCISION 19/48 : RÉORGANISATION DE L'APIRG

Il est décidé :

- a) que l'APIRG revoie ses méthodes de travail et son organisation en utilisant les principes de gestion de projets et d'autres méthodologies lorsque nécessaire, et envisage de procéder à des ajustements pour mieux soutenir le cadre de performance de l'OACI dans ses activités de planification et de mise en œuvre relatives aux Mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU), ainsi que d'autres améliorations relatives à son mandat ; et
- b) que le Secrétariat :
 - i). élabore en conséquence une structure révisée de l'APIRG, tenant dûment compte des meilleures pratiques, des objectifs et des priorités établis, et de la nécessité de synergies entre des activités similaires ou complémentaires ; et
 - ii). Convoque en conséquence une réunion extraordinaire d'APIRG sur cette question en 2014.

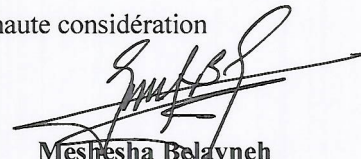
3. La réunion APIRG/19 a aussi reconnu que le calendrier d'APIRG devrait être révisé pour être effectivement synchronisé avec le calendrier annuel de présentation des rapports conformément au Plan mondial de navigation aérienne (Doc 9750). De même, étant donné l'effort de normalisation est réalisé au niveau mondial, l'APIRG devrait rationaliser ses sous-groupes en se démarquant de la référence aux technologies et en se fondant sur les performances opérationnelles.

.../2



4. Au vu de ce qui précède, la réunion extraordinaire d'APIRG examinera la structure actuelle et discutera les propositions élaborées par le Secrétariat pour une structure révisée et des nouvelles méthodes de travail du Groupe. Le projet d'ordre du jour de la réunion est fourni en pièce jointe à la présente lettre. Un bulletin d'information fournissant des informations pertinentes aux participants vous sera envoyé séparément.
5. Le Conseil et l'ANC ont dans le passé, insisté sur la nécessité et l'importance des membres des organes de l'OACI à s'engager à remplir leurs obligations en prenant part aux réunions des organes respectifs. En reconnaissance de la nécessité pour tous les Etats d'apporter une contribution aux travaux de planification et de mise en œuvre des groupes régionaux (PIRG), le Conseil de l'OACI a convenu que tous les Etats contractants fournisseurs de services dans une région de navigation aérienne et faisant partie du Plan de Navigation Aérienne (ANP) de cette région, devraient être inclus dans la composition des PIRG de cette région. En outre, les Etats utilisateurs sont autorisés à participer aux réunions PIRG de tout autre Groupe en tant que non-membres et que les organisations internationales reconnues par le Conseil peuvent être invitées au besoin à ces réunions en tant qu'observateurs. Il est, par conséquent, attendu que tous les Etats AFI participeront à cette réunion.
6. La réunion se déroulera en anglais et en français, et la documentation sera publiée dans ces deux langues. Les documents pertinents de la réunion seront postés sur le site Internet de l'OACI (<http://www.icao.int/esaf> et <http://www.icao.int/wacaf>) au fur à mesure qu'ils seront disponibles.
7. Les notes de travail ne seront pas distribuées pendant la réunion. Les participants sont par conséquent encouragés à télécharger les documents de travail sur le site ci-dessus indiqués et d'apporter avec eux des appareils électroniques appropriés pour faciliter l'accès à l'Internet.
8. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir me confirmer votre participation à ces réunions dès que possible, au plus tard le **30 mai 2014**, en donnant la composition, les noms et fonctions des membres de la délégation de votre Administration/Organisation, et en leur demandant de s'inscrire en ligne sur le site Internet <http://www.icao.int/ESAF/reg/Pages/default.aspx>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération



Meshesha Belayneh
Directeur régional de l'OACI
Bureau Afrique orientale et australe
et Secrétaire d'APIRG

Pièce jointe: Projet d'ordre du jour



PIECE JOINTE

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**REUNION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN ŒUVRE
(Lusaka, Zambie, 3-4 juillet 2014)**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET
1.	Introduction
2.	Examen de la structure actuelle d'APIRG
3.	Présentation et Discussion des Propositions élaborées par le Secrétariat pour une structure révisée et de nouvelles méthodes de travail d'APIRG
4.	Dispositions relatives à la transition
5.	Date et lieu de la prochaine réunion d'APIRG
6.	Questions diverses